



François-Xavier Verschave

François-Xavier Verschave, né le 28 octobre 1945 à Lille et mort le 29 juin 2005 à Villeurbanne, est un économiste de formation, connu principalement par ses prises de position concernant les relations franco-africaines, dénonçant la politique africaine de la France, symbolisée par le concept de Françafrique, titre d'un de ses livres. Il fut président de l'association Survie de 1995 à 2005.

Sommaire

Parcours

Vie privée

Activités au sein de l'association Survie (1995-2005)

Créateur du concept de la Françafrique

« Le plus long scandale de la République »

Les procès

Procès de trois chefs d'État africains

Procès de Charles Pasqua

Critiques

Œuvres

Notes et références

Annexes

Bibliographie

Liens externes

François-Xavier Verschave



Biographie

Naissance	28 octobre 1945 <div>Lille</div>
Décès	29 juin 2005 (à 59 ans) <div>Villeurbanne</div>

Parcours

Le père de François-Xavier Verschave était un journaliste gaulliste et sa mère une infirmière de formation. Il a poursuivi des études de commerce et de gestion à l'IESEG de Lille (1970). Il fait ensuite des études chez les Jésuites et inscrit ses premiers engagements au sein de la mouvance des Jésuites¹.

En 1976, François-Xavier Verschave créa avec Jean Vimort la menuiserie *Artibois* dont l'objectif est de faire travailler des personnes touchées de troubles psychiatriques². Après un accident professionnel à la menuiserie il change d'orientation professionnelle et en 1981, il rejoint la mairie de Saint-Fons et fut responsable du service économie-emploi de 1983 à 2005³.

Militant de Survie à partir de 1985, dont il devint président en 1995, et passionné par les relations franco-africaines, François-Xavier Verschave a notamment forgé et décrit le concept de « Françafrique », terme parodiant l'expression la « France-Afrique » de Félix Houphouët-Boigny⁴. La « Françafrique » est ce volet occulte de la politique de la France en Afrique. Ses deux principaux ouvrages sur la question, *La Françafrique* (Stock, 1999) et *Noir silence* (Les Arènes, 2000), sont devenus des références [réf. nécessaire].

Il fut jugé, à cause du livre *Noir silence*, pour offense à chefs d'État étrangers et, pour la première fois dans la jurisprudence de cette loi, fut déclaré non coupable, compte tenu de l'absence d'« intention délictueuse » et du contexte juridique de l'affaire (procès relaté dans son livre écrit avec Laurent Beccaria *Noir procès*⁵ [source insuffisante]). Le concept de Françafrique fait désormais partie du langage courant dans les textes et discours qui concernent les relations franco-africaine.

Il a également fourni un important travail de recherche sur le concept de biens publics à l'échelle mondiale et les théories économiques de Fernand Braudel [réf. nécessaire].

Vie privée

Il meurt brutalement d'un cancer du pancréas fulgurant découvert quelques mois plus tôt⁶.

Il était marié et père de trois enfants.

Activités au sein de l'association Survie (1995-2005)

François-Xavier Verschave a rejoint très rapidement les membres fondateurs de l'association Survie. Il succède à Jean Carbonare et exerce les fonctions de Président de l'association de 1995 à 2005. Sous son impulsion et celle de Sharon Courtoux, Survie augmentera son nombre

d'adhérents. Les adhérents de Survie voient en lui une capacité de synthèse qui s'imposait naturellement[[].

Ses livres *La Françafrique, le plus long scandale de la République* et *Noir silence* furent vendus à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires selon ses éditeurs. L'intégralité de ses droits d'auteurs ont été reversés à l'association Survie. Il considérait sa production d'écrivain comme une action consubstantielle à sa responsabilité dans le combat de Survie.

Il est également directeur de publication de la lettre mensuelle de l'association : *Billets d'Afrique et d'ailleurs*.

Créateur du concept de la Françafrique

« Le plus long scandale de la République »

L'ancien président de la Côte d'Ivoire Félix Houphouët-Boigny inventa l'expression France-Afrique en 1955 pour définir les bonnes relations qu'il voulait établir avec la France dans le cadre d'une indépendance évoquée. L'expression dérivée « Françafrique » a ensuite été forgée par François-Xavier Verschave dans son livre *La Françafrique*, qu'il qualifie de « plus long scandale de la République ».

L'auteur décrit la Françafrique comme « une nébuleuse d'acteurs économiques, politiques et militaires, en France et en Afrique, organisée en réseaux et lobbies, et polarisé sur l'accaparement de deux rentes : les matières premières et l'Aide publique au développement. La logique de cette ponction est d'interdire l'initiative hors du cercle des initiés. Le système autodégradant se recycle dans la criminalisation. Il est naturellement hostile à la démocratie. » Il fait alors remonter les origines de cette nébuleuse à 1960 lorsque De Gaulle accorde l'indépendance aux colonies d'Afrique noire et crée les « réseaux Foccart ». Dans un autre livre, il dénonce la mainmise de la franc-maçonnerie sur la Françafrique en particulier, l'action de la Grande Loge nationale française⁸.

Dans son livre *Complicité de génocide ?*⁹, il avance que la France est complice du génocide des Tutsi et que celui-ci est l'aboutissement de cette dérive de la Françafrique.

Les procès

Procès de trois chefs d'État africains

Ce procès lié au livre *Noir silence* et relaté dans *Noir procès*, fut intenté par trois chefs d'États africains « amis de la France », Omar Bongo, Idriss Déby, Denis Sassou-Nguesso, pour offense à chef d'État étranger contre François-Xavier Verschave et Laurent Beccaria, directeur de la

maison d'édition qui publiait l'ouvrage.

Défendus par l'avocat Jacques Vergès, les trois chefs d'État durent s'incliner devant la justice française en première instance et furent déboutés en appel sur le fond et sur la forme. En effet, la cour a disposé que pour se conformer à la Convention européenne des droits de l'homme, le délit d'offense à chef d'État étranger doit être constitué d'une intention délictueuse, qui n'a pas été démontrée. Néanmoins, la cour est restée prudente sur la véracité des faits rapportées par la défense, et notera dans ses attendus :

« Il apparaît que les documents versés et les témoignages recueillis au cours de la procédure, qui n'ont pas vocation à établir la preuve complète et parfaite des allégations contenues dans l'ouvrage, et qui doivent être accueillis avec la prudence qui convient aux analyses de personnes dont certaines sont ouvertement hostiles aux chefs d'État mis en cause, établissent non seulement l'importance et l'actualité des sujets évoqués mais aussi le sérieux des investigations effectuées. »

Les chefs d'États déboutés ne portèrent pas l'affaire en cassation.

Procès de Charles Pasqua

Lors du procès Pasqua, il ^[Qui ?] a reçu l'aide de l'ancien directeur de la DST, Philippe Parant, qui a témoigné que les discussions n'ont jamais abordé la question du nettoyage ethnique. Edmond Alphandéry, un ancien ministre de l'économie a témoigné en sa faveur tandis que Michel Roussin, ancien ministre de la coopération a assuré que M. Pasqua « n'était en aucune manière partie prenante à la politique étrangère de la France » ^[réf. nécessaire].

Au terme du procès François-Xavier Verschave a été condamné à verser 1 franc de dommages et intérêts à Charles Pasqua.

« Le tribunal nous a donné raison sur toute la ligne, sauf un point : il m'a reproché un défaut de prudence dans l'expression, lorsque j'ai attribué au seul Charles Pasqua la responsabilité du soutien français au régime soudanais responsable de 2 millions de morts, alors que cette responsabilité était en fait celle de l'ensemble de l'exécutif français. ^[réf. nécessaire] »

Le fait que toutes les autres personnes incriminées dans l'ouvrage se soient abstenues de contester en justice ce qui leur était reproché est pour François-Xavier Verschave la preuve de la validité de ses propos.

Critiques

François-Xavier Verschave écrivait ses livres notamment à partir de la presse. Il est assez peu allé en Afrique, ce qui, d'après le journaliste Jean-Pierre Tuquoi du *Monde*, ne l'intéressait pas. Le journal Le Monde du 2-3 juillet 2005, notera également qu'il « découpait les articles

glanés à droite et à gauche, écoutait ceux qui rendaient visite à l'association et, sans trop s'embarrasser de vérification, faisait de cette matière première la pâte de ses ouvrages¹⁰. Aussi Jean-Pierre Tuquoi, trois jours après son décès, ne le considère pas comme un enquêteur, mais comme « le militant d'une cause qu'il jugeait sacrée »¹⁰.

François-Xavier Verschave reconnaît en effet dans le livre *Noir Procès* qu'il écrivait ses livres à partir de la presse, de la documentation et de témoignages d'Africains victimes des dictatures et généralement réfugiés en Europe. Son terrain d'investigation n'était pas d'abord l'Afrique, mais la classe dirigeante française. L'objet de son investigation étant la politique française en Afrique il considérait que son combat devait se dérouler en France. Ses détracteurs lui reprochaient de ne pas faire d'enquête de terrain en Afrique.

D'après *Survie en Alsace*, Verschave aurait « voyagé en Afrique à plusieurs reprises », au Cameroun, au Rwanda et au Sénégal [réf. nécessaire]. Il s'agissait de voyages de courte durée. Il a également été coopérant en Algérie dans les années 1960 pendant deux ans.

François-Xavier Verschave reconnaîtra son absence de connaissance du terrain en déclarant même : « Je n'ai pas besoin d'y aller (en Afrique noire) pour savoir ce qui s'y passe. Pas plus que Fernand Braudel n'a eu besoin de vivre dans la Méditerranée du XVI^e siècle pour en reconstituer l'histoire »¹⁰. Me Vergès, avocat des trois présidents africains qui l'ont attaqué en justice, parle de son manque d'expérience de terrain en ces termes : « Monsieur Verschave est un Tintin qui ne va pas au Congo de peur de rencontrer le lion »¹¹.

Après sa mort, les journalistes Pierre Péan^{12, 13, 14} et Charles Onana¹⁵ ont vivement dénoncé les méthodes de F.-X. Verschave, accusé de malhonnêteté intellectuelle, de manipulation, d'erreurs factuelles, de complaisance pour le Front patriotique rwandais, et d'une certaine forme de néocolonialisme [source insuffisante].

Malgré ces critiques de nombreux Africains [réf. nécessaire] ont vu en François-Xavier Verschave un juste et un éclaireur de situation¹⁶ [source insuffisante]¹⁷.

Œuvres

François-Xavier Verschave était l'auteur ou le coauteur d'une vingtaine d'ouvrages dont :

- *Les Télécommunications entre bien public et marchandise*, collectif, 2005, Éditions Charles Léopold Mayer, 392 p. (ISBN 2-84377-111-0)
- *La maison monde*, 2005, Éditions Charles Léopold Mayer, 246 p. (ISBN 2-84377-089-0)
- *Nord-Sud : de l'aide au contrat. Pour un développement équitable*, 1991, Syros, 1991, 243 p.
- *L'Aide publique au développement*, avec Anne-Sophie Boisgallais, 1994, Syros, 150 p.
- *Libres leçons de Braudel. Passerelles pour une société non excluante*, 1994, Syros, 221 p.
- *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, 1994, La Découverte, 178 p.

- *La Françafrique : Le plus long scandale de la République*, 1998, Stock, 380 p.
- *Noir silence*, 2000, Les Arènes, 595 p.
- *Noir procès : offense à chefs d'État*, 2001, Les Arènes, 382 p.
- *Noir Chirac*, 2002, Les Arènes, 310 p.
- *De la Françafrique à la Mafiafrique*, 2004, Tribord, 72 p.
- *Au mépris des peuples : Le néocolonialisme franco-africain*, entretien avec Philippe Hauser, 2004, La Fabrique, 120 p.
- *L'envers de la dette. Criminalité politique et économique au Congo-Brazza et en Angola*, Dossier noir de la politique africaine de la France n° 16, 2001, Agone, 225 p.
- *Les Pillards de la forêt. Exploitations criminelles en Afrique*, Dossier noir de la politique africaine de la France n° 17, avec Arnaud Labrousse, 2002, Agone, 192 p.
- *La Santé mondiale entre racket et bien public*, collectif, 2004, éditions Charles Léopold Meyer, 346 p. (ISBN 2-84377-099-8)
- *L'horreur qui nous prend au visage : L'État français et le génocide, Rapport de la Commission d'enquête citoyenne sur le rôle de la France dans le génocide des Tutsi au Rwanda*, avec Laure Coret, 2005, Karthala, 586 p.
- *Nérophobie, réponse aux "Négrologues", journalistes français et autres falsificateurs de l'information*, avec Odile Tobner et Boubacar Boris Diop, 2005, Les Arènes, 200 p.
- *Billets d'Afrique et d'ailleurs*, lettre mensuelle de Survie, éditoriaux de 137 numéros (Survie)

François-Xavier Verschave coordonnait également la rédaction des *Dossiers Noirs de la politique africaine de la France*, publiés par Survie et Agir ici, aux éditions L'Harmattan puis Agone.

Notes et références

1. « Jésuites et ouvriers. La mission ouvrière jésuite de 1944 à la fin des années 1990 » - Annexe 2. (https://books.google.fr/books?id=_ceSAwAAQBAJ&pg=PA347&lpg=PA347&dq=Fran%C3%A7ois-xavier+verschave+j%C3%A9suite&source=bl&ots=OfNtcMI4B_&sig=WCVfQlu3UjysUatMhApT6l98U&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKÉwjgwoiypPvSAhWRF8AKHQKwC6QQ6AEIKzAC#v=onepage&q=Fran%C3%A7ois-xavier%20verschave%20j%C3%A9suite&f=false)
2. artibois.asso.fr
3. La Coursive d'Entreprises (http://www.saint-fons.fr/index.php/Outil/s/imprimer?idpage=29&idmetacontenu=), *Site de la mairie de Saint-Fons*

4.

« J'ai exhumé ce terme en 1994 des antiques discours de l'ex-président ivoirien, Houphouët-Boigny pour tenter d'expliquer comment la France était capable de faire en Afrique l'inverse exact de sa devise républicaine, jusqu'à se faire complice du génocide rwandais. Le concept désigne la face immergée de l'iceberg des relations franco-africaines. En 1960, l'histoire accule de Gaulle à accorder l'indépendance aux colonies d'Afrique noire. Tout en proclamant cette nouvelle légalité

internationale, immaculée, il charge son conseiller pour les affaires africaines, Jacques Foccart, de maintenir la dépendance, par des moyens forcément illégaux, occultes, inavouables. Il sélectionne des chefs d'État "amis de la France", par la guerre (plus de 100 000 civils massacrés au Cameroun), l'assassinat ou la fraude électorale. À ces gardiens de l'ordre néocolonial, il propose un partage de la rente des matières premières et de l'aide au développement. Les bases militaires, le franc CFA convertible en Suisse, les services secrets et leurs faux nez (Elf et de multiples sociétés) complètent le dispositif. »

— *Libération* du 19 janvier 2001.

5. François-Xavier Verschave, Laurent Beccaria, *Noir Procès, Les Arènes* (<http://www.arenas.fr/livre/noir-proces/>)
6. Laurent Beccaria, « Un dissident français 30 juin 2005 » (<http://survie.org/billets-d-afrique/2005/139-septembre-2005/article/un-dissident-francais-30-juin-2005>), *Survie.org*, 1 septembre 2005.
7. Page de mémoire de Survie Bas-Rhin (<http://survie67.free.fr/Francois-verschave.htm>) : « François-Xavier était incontestablement de ceux qui synthétisent, avec en plus une intelligence des souffrances qui sont derrière les événements, que les Africains, présents à son enterrement, ont appelé "intelligence du cœur". »
8. François-Xavier Verschave, *Noir Chirac*, 2002, Les Arènes, p. 17.
9. François-Xavier Verschave, *Complicité de génocide ? La politique de la France au Rwanda*, Paris, La Découverte, 1994, 175 p., réédité en 2014.
10. François-Xavier Verschave (https://www.lemonde.fr/disparitions/article/2005/07/02/francois-xavier-verschave_668708_3382.html), Jean-Pierre Tuquoi, *lemonde.fr*, 2 juillet 2005. *Acrimed* : « Décès de François-Xavier Verschave : nécrologies vindicatives ». (<http://www.acrimed.org/Deces-de-Francois-Xavier-Verschave-necrologies-vindicatives>)
11. Le procès Verschave: la «bonne foi» en question (http://www.rfi.fr/actufr/articles/015/article_7600.asp), Sylvie Berruet, *rfi.fr*, 8 mars 2001.
12. (en) « France-Afrique, Françafrique, France à fric ? », *Revue internationale et stratégique*, n° 85, 2012, p. 117-124 (DOI 10.3917/ris.085.0117 (<https://dx.doi.org/10.3917%2Fris.085.0117>))
13. Laurent Beccaria, « François-Xavier Verschave : l'homme qui voulait soulever les montagnes » (<https://lmsi.net/Francois-Xavier-Verschave-l-homme>), sur *lmsi.net*, 15 novembre 2006
14. Pierre Péan, *Noires fureurs, blancs menteurs*, éd. Fayard/Mille et une nuits, 2005.
15. Charles Onana, *Les Secrets de la justice internationale*, éd. Duboiris, 2005, deuxième partie, chapitre 6.
16. FRANCOIS-XAVIER VERSCHAVE EST MORT (<http://www.congopage.com/Francois-XAVIER-VERSCHAVE-EST-MORT>), *congopage.com*, 30 juin 2005
17. Soro Solo, « Coup de Gueule », *Africultures*, 23 décembre 2004 (lire en ligne (<http://africultures.com/coup-de-gueule-3636/>), consulté le 26 septembre 2018).

Annexes

Bibliographie

Sur les autres projets Wikimedia :

François-Xavier Verschave,

- *François-Xavier Verschave, l'homme qui voulait soulever les montagnes* (<http://www.aren.es.fr/spip.php?article135>), coordonné par Pierre Laniray, éditions Les Arènes, 2006

sur Wikiquote

Liens externes

- **Notices d'autorité** : Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/24694352>) · International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000035267275>) · Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb124392652>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb124392652>)) · Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/033534632>) · Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/n95038563>) · Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/171597664>) · Bibliothèque nationale de la Diète (<http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/00909131>) · Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p120923521>) · Base de bibliothèque norvégienne (<https://authority.bibsys.no/authority/rest/authorities/html/99064745>) · WorldCat Id (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-n95038563>) · WorldCat (<http://www.worldcat.org/identities/lccn-n95-038563>)
-
-
- **Notices d'autorité** : Fichier d'autorité international virtuel (<http://viaf.org/viaf/24694352>) · International Standard Name Identifier (<http://isni.org/isni/0000000035267275>) · Bibliothèque nationale de France (<http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb124392652>) (données (<http://data.bnf.fr/ark:/12148/cb124392652>)) · Système universitaire de documentation (<http://www.idref.fr/033534632>) · Bibliothèque du Congrès (<http://id.loc.gov/authorities/n95038563>) · Gemeinsame Normdatei (<http://d-nb.info/gnd/171597664>) · Bibliothèque nationale de la Diète (<http://id.ndl.go.jp/auth/ndlna/00909131>) · Bibliothèque royale des Pays-Bas (<http://data.bibliotheken.nl/id/thes/p120923521>) · Base de bibliothèque norvégienne (<https://authority.bibsys.no/authority/rest/authorities/html/99064745>) · WorldCat Id (<https://www.worldcat.org/identities/lccn-n95038563>) · WorldCat (<http://www.worldcat.org/identities/lccn-n95-038563>)
- Site de l'association Survie (<http://survie.org/>)
- Hommage à François-Xavier Verschave, dénonciateur de la Françafrique (<http://www.letogolais.com/article.html?nid=2265>)
- Le CRID rend hommage à François-Xavier Verschave (<http://www.crid.asso.fr/spip.php?breve4>)
- Compte-rendu RFI du procès des présidents africains (http://www.rfi.fr/actufr/articles/015/article_7600.asp)
- « Françafrique, l'envers de la dette » (<https://www.youtube.com/watch?v=fKyA-snMrcl>), conférence de François-Xavier Verschave à la faculté Saint-Charles de Marseille - 28 mars 2002 - YouTube.com

La dernière modification de cette page a été faite le 28 février 2021 à 22:49.

Droit d'auteur : les textes sont disponibles sous licence Creative Commons attribution, partage dans les mêmes conditions ; d'autres conditions peuvent s'appliquer. Voyez les conditions d'utilisation pour plus de détails, ainsi que les crédits graphiques. En cas de réutilisation des textes de cette page, voyez comment citer les auteurs et mentionner la licence.

Wikipedia® est une marque déposée de la Wikimedia Foundation, Inc., organisation de bienfaisance régie par le paragraphe 501(c)(3) du code fiscal des États-Unis.